Document généré le 24 avr. 2024 16:38

Québec français

Michel Têtu

Aurélien Boivin

Numéro 149, printemps 2008

URI : https://id.erudit.org/iderudit/1722ac

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (imprimé)
1923-5119 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce document

Boivin, A. (2008). Michel Têtu. *Québec français*, (149), 23–23.

Tous droits réservés © Les Publications Québec français, 2008

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

PRIX D'INNOVATION EN ENSEIGNEMENT DE LA POÉSIE

UN PARTENARIAT FIPTR (FESTIVAL INTERNATIONAL DE POÉSIE DE TROIS-RIVIÈRES) ET AQPF (ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES PROFESSEURS DE FRANÇAIS)

Ce prix a été créé en 2007 afin de favoriser l'innovation en enseignement de la poésie québécoise. Il veut récompenser des enseignants qui auront réalisé un projet pédagogique motivant et original pour permettre aux jeunes d'apprécier nos poètes d'ici. Il sera remis à la Maison de la Culture de Trois-Rivières lors de l'ouverture officielle du Vingt-quatrième Festival International de la Poésie qui se tiendra dans cette ville, du 3 au 12 octobre 2008. L'AQPF honorera les récipiendaires du Prix lors de son congrès annuel en novembre 2008.

Genre littéraire : Poésie (enseignement)
Premier prix : 1 000 $ Deuxième prix : 500 $

Règlements du concours

Le / la candidat / e doit :

- être de citoyenneté canadienne ;
- être membre de l'AQPF ;
- soumettre en trois exemplaires une description détaillée du projet et de son déroulement (10 pages maximum de format lettre) y compris les documents d'accompagnement ou annexes ;
- signer son document d'un pseudonyme (sur l'enveloppe scellée doit apparaître le pseudonyme) ;
- acheminer son projet au plus tard le 15 juin 2008 (le cachet de la poste en faisant foi) ;
- accepter, advenant que son projet soit retenu par le jury, de voir ce dernier être publié dans la revue *Québec français* et être mis en ligne sur le site Web du Festival International de la Poésie ;
- fournir une courte biographie ;
- savoir que les copies des projets soumis ne sont pas retournées.

Un jury de trois membres est désigné annuellement par le Conseil d'administration de l'AQPF. Un membre de la Fondation Les Forges, organisme responsable du Festival International de la Poésie participera aux délibérations du jury.

FAITES PARVENIR VOS DOSSIERS DE MISES EN CANDIDATURE À L'ADRESSE SUIVANTE :

FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA POÉSIE
1497, rue Laviolette
C. P. 335 Trois-Rivières
Québec G9A 5G4
Téléphone : 1 819 379.9813
Télécopie : 1 819 376.0774
Courriel : gaston.bellemare@fiptr.com

HOMMAGE

Michel Tétu 1938-2008

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris, le 11 janvier, le décès de Michel Tétu, professeur émérite de l'Université Laval. Né en 1938, à Chalons-sur-Saône, ce professeur de littérature française a été avec monsieur Jean-Marc Léger et quelques autres, l'un des pionniers au Québec de la francophonie qu'il a fait connaître et rayonner aux quatre coins du monde. Fondateur et animateur du Groupe d'études et de recherches sur la francophonie (GÉREF), animateur depuis sa création en 1991 de la revue *L'Année francophone internationale*, il a occupé diverses postes et fonctions au sein d'organismes voués à la promotion et à la défense de la francophonie. Auteur de plusieurs ouvrages, dont *La Francophonie : histoire, problématique et perspectives*, préfacé par l'un de ses maîtres, Léopold Sédar Senghor (Montréal, Guérin littérature, 1987), et *Qu'est-ce que la francophonie ?* (Paris, Hachette, 1997), il a reçu plusieurs honneurs et distinctions au cours de sa prestigieuse carrière, dont celui d'Officier de l'Ordre national du mérite, de Chevalier de la Légion d'honneur (France), de Chevalier de l'Ordre de la Pléiade et Chevalier de l'Ordre d'Henri IV. Il nous quitte alors qu'il avait pavé la voie à la tenue du Sommet de la Francophonie qui se tiendra à Québec en octobre prochain. Il a bien mérité du repos éternel. Nous lui devons nos sincères remerciements pour s'être donné sans compter à sa passion : la francophonie.

AURÉLIEN BOIVIN